



FRITURE



Votre publicité ici, contactez Loïc
au 05 61 80 84 76



LA VIE AU QUOTIDIEN D'UNE FAMILLE SANS PAPIERS

LE DEUXIÈME PROJET
DE LOI SARKOZY VA
RENDRE ENCORE PLUS
RIGIDE LA POLITIQUE
SUR L'IMMIGRATION.
TOUJOURS LA MÊME
LOGIQUE DE CHIFFRE ET DE
RESTRICTION. RENCONTRE
BOULEVERSANTE AVEC
UNE FAMILLE ALGÉRIENNE
SANS PAPIERS, RÉFUGIÉE À
TOULOUSE DEPUIS QUATRE
ANS. COMMENT PEUT-
ON EN ARRIVER LÀ ?

Emmanuel Scheffer
Illustration : Tim
Photo : Ma-pi

Le père de Djamila a vécu en France, travaillé en France, épousé une Française, effectué son service militaire sous le drapeau tricolore. En 1958, il retourne en Algérie et ne demande pas la nationalité française au moment de l'Indépendance.

Djamila est née en Algérie d'un deuxième mariage. La première épouse de son père est retournée en France avec sa progéniture. Les années passent et Djamilia épouse Hassan Cherfi. Ils vivent d'un commerce dans un village à une centaine de kilomètres d'Oran. Une vie rurale ordinaire en Algérie. Puis les événements, comme on dit pudiquement, déchirent la société algérienne. La famille se pose la question de l'exil, mais décide de rester. Les années 90 s'écoulent dans la douleur, les malheurs rattrapent la famille Cherfi. Leur commerce est entièrement détruit par un incendie en 2002. Ruinés, l'exil s'impose, direction Toulouse. Le couple débarque avec leurs deux petites filles et un visa de six mois en poche.

Mercredi 1er mars 2006, dans un hôtel de Toulouse. Djamilia nous reçoit, souriante et digne. Quatre années se sont écoulées. Des années lourdes d'attente, d'incompréhension et de peur. Le couple n'a pas obtenu de titre de séjour et a épuisé tous les recours possibles. Ils sont sans-papiers. « Nous attendons un geste de la préfecture dans le courant du mois » espère Djamilia. La Cimade négocie avec le représentant de l'Etat. La Préfecture aurait demandé une liste de familles. Un espoir, si mince. Un espoir tout de même, auquel se raccroche la sourire de Djamilia. Un commerce incendié en Algérie avec un témoignage écrit certifié par la mairie de la localité, une promesse d'embauche pour Hassan, des filles intégrées, un petit garçon

Justin Cagadou
sortons de l'égout

Location de toilettes à compost



pour événements publics et privés
(festivals, foires, anniversaires, mariages...)

Justin Cagadou
Atelier blanc

Contact : Jean-Claude Aiglehoux
05-67-70-81-86 / 06-21-16-35-60
j-c.aiglehoux@club-internet.fr

ADOM
DIFFUSION^{Eurl.}
Papier Recyclé

Z.I. Montaudran
6, impasse Didier Daurat
31400 TOULOUSE

Tél. : 05 61 34 00 74
Fax : 05 61 54 69 39

www.adom-diffusion.com
adom-diffusion@wanadoo.fr

né en France. Un père ayant fait son service militaire sous le drapeau français, cinq beau-frères français. Pas suffisant aux yeux de la Préfecture. Pour accorder un titre de séjour aux parents. « Nous voulons juste les papiers, répète Djamila, après nous nous débrouillerons. On est ici pour travailler ».

« EN ALGÉRIE, C'EST LA RUE QUI NOUS ATTEND »

Retourner en Algérie si la Préfecture ne fait pas un geste ? Impossible. « On ne supporterait pas cette torture ici si nous avions la possibilité de revenir et vivre en Algérie, lâche-t-elle. C'est la rue qui nous attend là-bas ». Ses deux filles, âgées de 9 et 13 ans ne conçoivent pas de retour. Elles ne lisent pas et n'écrivent pas l'arabe. Scolarisées à Toulouse, elles sont intégrées et bonnes élèves. Mais être bonnes élèves ne doit pas être un critère. Elles ont le droit d'avoir des difficultés scolaires eu égard à leur histoire et leur quotidien. L'immigration ne peut être basée sur un critère d'excellence. France, patrie des droits de l'homme...

Le mythe de la France, terre d'accueil, le rêve d'une vie meilleure... soufflés, envolés dans les couloirs d'hôtels arpentés depuis quatre ans. Peu de place pour le rêve à cinq dans une chambre. La première année, Djamila se démène seule et trouve un toit pour sa famille où elle peut. Quand elle en trouve un. De centre en centre, la famille doit parfois se séparer. Le mari trouve refuge à la mosquée, les filles dans une association. « La première année a été très difficile » témoigne Djamila. Puis elle entend parler de la Cimade qui prend en charge leur dossier.

Les hôtels s'enchaînent. Treize mois après leur demande territoriale, la préfecture la rejette et ordonne à Djamila, enceinte de huit mois, de quitter avec sa famille le territoire. Un recours est lancé. En pleine canicule, la famille est logée sous les toits d'un hôtel toulousain. Des conditions difficilement supportables pour une femme enceinte. Des chambres à l'étage sont libres, ils n'y ont pas droit. Pas le droit non plus de rester dans le hall de l'hôtel, tout juste le droit de le traverser « comme si nous faisons honte ». Une autre issue leur est conseillée, surtout quand les clients sont là. Eux ne sont même pas considérés comme des clients. Le petit dernier naît, la direction interdit au petit garçon de pleurer. Les filles n'ont pas le droit de visite. « On étouffe » avoue Djamila. Silence.

CONFINÉS DANS DES CHAMBRES DEPUIS QUATRE ANS

Elle reprend: « La plus jeune de mes filles pensait que les maisons en France étaient des chambres d'hôtel ou des centres d'accueil. Elle a compris notre situation lorsqu'elle est allée chez une copine de classe ». Djamila imite sa fille et fait de grands gestes : « Maman que c'était beau ! Elle a sa propre chambre et des jouets... ». Depuis, sa fille pose régulièrement la question : « Dis maman, c'est quand qu'on aura une maison ? Pourquoi tu dis toujours bientôt ? C'est quand bientôt ». La maman rit, s'arrête et

LES CRITIQUES CONTRE LE PROJET DE LOI SARKOZY2*

Morceaux choisis : « Projet inhumain... une négation radicale des droits fondamentaux de la personne » pour le collectif interassociatif *Uni(e)s contre une immigration jetable*, « une atteinte aux libertés » selon la Cimade ou « contraire à la Constitution et économiquement absurde » selon l'Union nationale des associations françaises... Les associations et les travailleurs sociaux se dressent ensemble contre le projet de loi Sarkozy 2, présenté en février dernier, visant une réforme du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA).

« Le projet s'inscrit délibérément dans une perspective utilitariste, explique le collectif interassociatif. Ne sera acceptable en France que l'étranger perçu comme rentable pour son économie ». Le collectif annonce « la disparition du droit au séjour pour les familles, les conjoints, les enfants, de toutes celles et ceux qui construisent leur vie en France », « la quasi-disparition de la carte de séjour » et s'insurge aussi contre « l'attaque au séjour des malades étrangers »...

*Pour lire une analyse détaillée du projet rendez-vous sur le site www.contreimmigrationjetable.org

LES GRANDES ÉTAPES DU PARCOURS TYPE D'UN SANS PAPIER, EN SUPPOSANT LES MEILLEURS DÉLAIS

- 1er janvier, il dépose auprès de l'OFPPRA (office français de protection des réfugiés et apatrides) une demande d'asile.
- 1er février, sa demande est refusée. Il dépose un recours à la Préfecture qui délivre un récépissé de renouvelable tous les trois mois permettant la libre circulation sur le territoire mais qui ne donne pas le droit au travail.
- 1er novembre, la Préfecture rejette le recours et donne un mois à l'individu pour quitter le territoire. L'étranger est alors en situation irrégulière, le recours n'étant pas suspensif.
- 31 décembre, la Préfecture saisit le tribunal administratif et prend un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière. Le sans papier peut déposer un recours d'annulation. Au bout, la liberté ou le centre de rétention, ultime sas avant le retour au pays d'origine. Ultime recours, pour celui qui a pris la direction du centre de rétention, une procédure en référé. Mais il faut justifier l'urgence (maladie ou demande de renouvellement de la carte de séjour refusée).



LOGÉE DANS LE MÊME HÔTEL DEPUIS PLUS D'UN AN, LA FAMILLE NE S'AVENTURE PAS À L'EXTÉRIEUR APRÈS 20 HEURES

lâche : « On se sent fautifs ». Non pas fautifs, mais victimes. « On aurait dû rester en Algérie avec nos problèmes ». Au risque de ne plus être vivants aujourd'hui ? La politique d'immigration de la France rend coupables des innocentes qui demandent juste le droit de vivre et travailler. La France leur accorde à peine le droit de survivre avant de porter le coup fatal.

Une copine de classe de sa fille et sa maman débarquent dans le hall de l'hôtel silencieux. Les deux copines ne se sont pas vues depuis plusieurs mois. Depuis l'année scolaire précédente et un changement d'hôtel. Djamila doit demander l'autorisation au gérant pour que la petite puisse recevoir sa copine dans la chambre. Il accepte, elle revient souriante.

Logée dans le même hôtel depuis plus d'un an, la famille ne s'aventure pas à l'extérieur après 20 heures. La peur des contrôles. Le père sort avec ses filles pour faire les courses. Il se sent plus en sécurité avec elles. Il se balade rarement seul, sauf lorsqu'il va travailler, au noir évidemment. Il travaille bien, son patron a fait une promesse d'embauche précieusement glissée dans le dossier de la préfecture. « Pourquoi Sarkozy nous en veut ? Il est toujours derrière nous. Pourquoi s'acharner sur nous et accorder les papiers à d'autres ? »

PLUS D'INFOS

Collectif des sans papiers de la bourse du travail 31
19 place Saint-Sernin 31070 Toulouse Cedex
Tél. : 05 61 21 53 75 - Fax. : 05 61 22 73 88
Ud31@C.G.T.fr

Le Rassemblement des ouvriers sans-papiers, gens d'ici, et leurs amis

Tous les dimanches de 11 à 12 h au marché Saint-Sernin - Tél. : 06 13 06 94 62
ouvriersgensdici@free.fr
<http://ouvriersgensdici.free.fr>

Réseau Education Sans Frontières (RESF)

Haute-Garonne (31)

Resf31@abri.org
<http://www.truc.abri.org/-Reseau-Education-Sans-Frontieres>
Aveyron (12) : chez Jean Malié 16, rue de la Fauvette
12000 Rodez
E-mail : sud12@wanadoo.fr

La Cimade

Déléguée régionale : Yamina Vierge
3 rue de l'orient - 31000 TOULOUSE
Tél : 05.61.41.13.20 - Fax : 05.61.41.18.25
toulouse@cimade.org

Collectif Tchétchénie Midi-Pyrénées

C/o MRAP 2 avenue Colonel Teyssier
81000 Albi - Tél. 05 63 46 08 31

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples - (MRAP)

MRAP - ALBI : 1, impasse Villeneuve - 81000 ALBI
E-mail : 111001@ras.eu.org, ou mrp@oxygene.fr

MRAP - Castres : Maison des associations - 1, Place du 1er mai - 81100 CASTRES -

E-mail : 111001@ras.eu.org, ou mrp@oxygene.fr
MRAP - Bagnères et Haut-Adour : Poste Restante : 65200 Bagnères de Bigorre
Tél : 05 62 95 13 07

E-mail : 111001@ras.eu.org, ou mrp@oxygene.fr
MRAP - Tarbes - BP 1329 - 65013 TARBES
E-mail : 111001@ras.eu.org, ou mrp@oxygene.fr

Ras l'front

TARAF-RLF 81 : 95, chemin Toulze - 81600 Gaillac
E-mail : rlf@ras.eu.org

Ras l'front Millau - La Locomotive - 33, av. Gambetta - 12100 Millau -
Tél./fax : 05 65 61 19 93 - E-mail : rlf@ras.eu.org

Ras l'front 46 - B.P. 5 - 46600 Martel
E-mail : rlf@ras.eu.org

Ras l'front Plus jamais ça - Maison de la culture 4, rue du Collège - 82000 Montauban
Email : rlf@ras.eu.org

Ras l'front 32 - BP 172 - 32100 Condom Cédex
E-mail : rlf@ras.eu.org

RLF 31/Avenir - B.P. 504 - 31011 Toulouse Cédex 6
Tél./fax : 05 61 16 60 08 - E-mail : rlf@ras.eu.org

Ras l'front Ariège - BP 132 - 09003 Foix cedex
E-mail : rlf@ras.eu.org

le site du collectif interassociatif «Uni(e)s contre une immigration jetable»

<http://www.immigrationjetable.org>

Le groupe d'information et de soutien des immigrés
<http://www.gisti.org/>

s'interroge Djamila. C'est la politique du cas par cas et d'ajouter : « on ne comprend pas, nous sommes honnêtes ». Djamila travaille parfois. Des ménages à gauche à droite. « Ça va, on se débrouille, glisse-t-elle. Mes filles voudraient plus, elles sont parfois moquées à l'école. Les enfants sont devenus cruels ». Le monde des grands aussi. « Je ne comprends pas la France ! s'exclame-t-elle. Si elle continue à aider de moins en moins les plus démunis, elle va devenir comme l'Algérie. Là-bas, il n'existe rien pour les faibles, sauf la rue ». Djamila n'est peut-être pas si loin de la vérité. Le reste de la famille ? Un frère à Paris depuis 1999, sans papiers. Pas vu depuis, juste des conversations téléphoniques. La mère de Djamila et ses autres frères sont restés en Algérie. Une part de la vérité est cachée, même si les frères ne veulent pas partir. Djamila ne peut même pas accueillir sa mère pour un bout de séjour. « Nous sommes isolés, nous sommes isolés » répète-t-elle en gardant le sourire. Mais les yeux parlent aussi et attendent. Si le préfet ne les régularise pas, la famille sera expulsée. L'Etat attendra peut-être la fin de l'année scolaire. Et après ? Une famille à la rue en Algérie pour une question de respect des quotas de reconduite à la frontière fixés par le ministère de l'Intérieur. Quant au respect des droits de l'homme...



MÊME SI VOUS PRENEZ LE BUS OU LE MÉTRO TOULOUSAIN TOUS LES JOURS, VOUS NE L'AVEZ PEUT-ÊTRE PAS REMARQUÉ. POURTANT UN CHANGEMENT IMPORTANT EST INTERVENU AU SEIN DES TRANSPORTS URBAINS EN JANVIER 2006. TOULOUSE EST DEVENUE UNE DES CINQ GRANDES VILLES DE FRANCE (AVEC LA ROCHELLE, MARSEILLE, TROYES ET POITIERS) À FAIRE GÉRER SES TRANSPORTS URBAINS PAR UNE RÉGIE PUBLIQUE.

Catherine Terdjian-Stern
Photo : Adélaïde Maisonnabe

TRANSPORTS URBAINS : RÉGIE À LA TOULOUSAIN

La plupart des cités françaises (89%) délègue cette gestion à une des trois entreprises privées du secteur : Connex (filiale de Veolia Environnement, pour notamment Bordeaux, Nancy, Rouen ou Toulon), Keolis (filiale de la SNCF, à Lyon, Lille, Tours et Rennes) et Transdev (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, partenaire de la RATP, à Grenoble, Nantes, Montpellier et Strasbourg).

Le vote du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine (SMTC) en faveur de la régie le 17 novembre 2005 est le dernier épisode d'un feuilleton à rebondissements. Résumé des épisodes précédents : en juillet 2003, Jean-Pierre Placade, élu socialiste du Conseil général et président du SMTC, propose de retenir Connex, filiale du groupe Veolia Environnement, contre la Semvat, l'opérateur historique, après une mise en concurrence dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). Mais sa décision est rejetée par son propre groupe en novembre 2003.

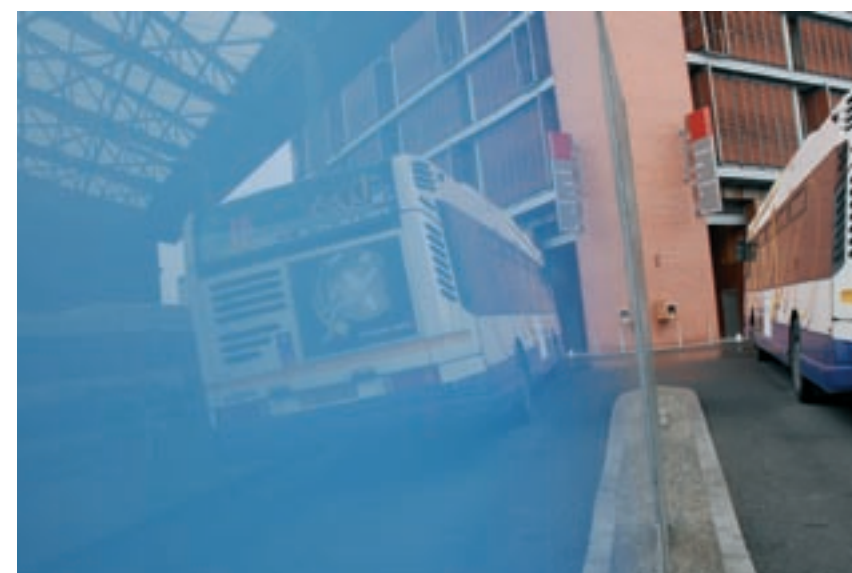
En avril 2004, la présidence tourne, comme tous les trois ans, au profit cette fois de Jean-Luc Moudenc, le futur maire UMP de Toulouse. Celui-ci fait reconfirmer le choix de la DSP contre la régie. Seuls votent contre, les deux élus en faveur, depuis toujours, d'une régie directe : le conseiller municipal Vert de Balma Stéphane Coppey et le maire communiste de St-Orens Christian Sempé. Le président du SMTC relance la procédure de DSP ainsi qu'une consultation pour un marché intermédiaire. « En fait, Pierre Izard, président socialiste du Conseil général, voulait la DSP tout en annonçant que ce serait la Semvat », se souvient Stéphane Coppey. Quand il s'est aperçu, avec la désignation en décembre 2004 de la Connex pour le marché intermédiaire, que la délégation allait échapper à l'opérateur historique, le bouillant patron du département a fait tourner casaque à ses troupes. Et remettre à l'ordre du jour le débat de la régie début 2005. « Nous ne voulons

pas déléguer au privé les transports en plus de l'eau, l'incinération des ordures, la télévision locale, le réseau câblé, les parkings concédés, déjà tous gérés par des sociétés du groupe Vivendi », s'insurge Patrick Pignard, élu PS au conseil général et vice-président du SMTC.

Le président Moudenc contre-attaque en février 2005 en faisant exclure du SMTC les deux élus PC et Vert du Grand Toulouse favorables à la régie. Juste avant le troisième vote régie/DSP, la régie est mathématiquement majoritaire : douze élus contre dix sont censés se prononcer pour une gestion publique des transports, les dix socialistes du Conseil général ainsi que le représentant du SITPRT (le syndicat regroupant les communes ne faisant pas partie de communautés d'agglomération) et celui du Sicoval. Et là, coup de théâtre, le vote à bulletin secret donne onze voix contre onze. La décision antérieure en faveur de la DSP prévaut. L'épisode rappelle à certains les souvenirs du vote « métro contre tramway » de 1985. Il avait alors déjà manqué une voix de gauche au tramway. L'ambiance au sein des élus du conseil général au SMTC devient électrique. Le président Izard veut retrouver le traître.

« RÉGIE OU DSP N'EST PAS UN DÉBAT DROITE-GAUCHE » SELON LE MAIRE DE TOULOUSE

Le débat régie directe-délégation de service public prend de plus en plus une tournure d'affrontement politique droite-gauche, alors même que la loi Sapin prévoyant les conditions de la délégation de service public a été votée par les socialistes. Tulle, la ville du premier secrétaire du parti socialiste François Hollande est elle-même en délégation de service public. « Régie ou DSP n'est pas un débat droite-gauche », souligne Jean-Luc Moudenc, rejoint sur ce point par le maire radical de gauche de Blagnac Bernard Keller, qui a toujours voté en faveur de la DSP. Stéphane Coppey, un des deux défenseurs de la régie depuis l'origine, affirme de son côté que c'est une question de principe : « on se bat pour que les services ne soient pas placés dans le système concurrentiel, explique-t-il. On met beaucoup d'énergie à bâtir un cahier des charges pour ne faire finalement qu'avaliser une stratégie de grands groupes. Le risque est que la société délégataire, au fil du temps, finisse par imposer à la collectivité des choix qui ne sont pas les siens. » Le 17 novembre 2005, fort de troupes socialistes au SMTC, le doigt sur la couture du pantalon, le président du Conseil



général réussit à faire passer la régie. Bernard Keller est même obligé de s'abstenir, contre ses convictions. En moins de six semaines, entre mi-novembre et le 31 décembre, les services de Tisséo doivent reprendre 300 contrats de fournitures et de services, 200 marchés, assurer 11250 factures et 1830 paies. Un travail colossal. « Aucune régie de cette taille n'existe aujourd'hui en France. Le SMTC doit donc imaginer entièrement les modes de fonctionnement et de règlement de cette régie hors normes », indiquait un des points de l'ordre du jour du comité syndical du 14 décembre. « C'est la première fois qu'on recrée une régie de transports depuis la guerre, soulignait alors Claude Raynal (Vice-Président du Grand Toulouse et Président de la Commission Environnement et Cadre de Vie). Nous sommes un exemple moderne de la reprise en main des transports par des régies publiques face à la mise sous tutelle par deux sociétés privées. »

Côté syndicats, cette annonce ne provoque pas que des applaudissements. Seule la CGT était satisfaite, Sud-Transport n'y étant pas favorable. Le premier effet, qui se fait sentir début 2006, est un manque de pièces de rechanges. « Une centaine de bus manque de pièces, une quarantaine est immobilisée, d'autres roulent sans phares, sans clim ou sans chauffage, se plaint fin février Franck Delperier, secrétaire de Sud-Transports urbains.

Ces problèmes sont sans doute davantage dus à la rapidité de mise en place de la régie qu'à la régie elle-même. « Nous avons eu des délais extrêmement brefs pour transposer des normes financières et comptables, introduire le code des marchés publics qui implique certaines rigidités, se justifie Alexandre Murat, directeur de Tisséo réseau urbain. Concernant les pièces détachées, on passe d'achats au coup par coup par relations commerciales à un code des marchés qui oblige à anticiper. C'est un véritable changement culturel ! » Il envisage un retour à la normale des approvisionnements pour mai ou juin.

De plus, la mise en place de la régie coïncide avec les discussions liées à la réorganisation des transports urbains en vue de l'ouverture de la ligne B en 2007. Tensions sur les statuts des opérateurs du métro, désaccords sur les recrutements nécessaires et sur les augmentations de salaires ont été la cause d'une grève perlée dans le métro de près d'un mois, entre mi-février et mi-mars. De cela, vous vous êtes sûrement aperçus ! « Pour les augmentations de salaires, on nous a annoncé un alignement sur les fonctionnaires (+0,5%), alors qu'on avait obtenu 2,5% l'an dernier avec Connex, explique Franck Delperier, de Sud, qui a lancé le préavis de grève. On nous avait dit qu'avec la régie, ce serait mieux. Or, on se retrouve avec un statut d'entreprise privée, mais avec les lourdeurs de la fonction publique et la gestion directe par les politiques ! »

Quel avenir pour la régie publique des transports toulousains ? Jean-Luc Moudenc, président du SMTC jusqu'en 2007, a déclaré après le vote de novembre qu'il allait « faire des prières pour que la DSP revienne », regrettant « un vrai recul du service public et de la cause des transports avec cette régie à la Marseillaise ». Or un amendement voté par le Parlement le 22 décembre 2005 impose de donner la majorité au Grand Toulouse au sein du SMTC (contre 50% au Conseil général et 50% au Grand Toulouse aujourd'hui), dans les six mois. Le feuilleton du mode d'exploitation des transports urbains à Toulouse n'est sans doute pas terminé.